



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pressions sur les terres ouest-africaines : concilier développement et politiques d'investissement

Bamako (Mali), 9 décembre 2009



Le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) a organisé et animé ce mercredi 9 décembre un dialogue régional autour des dynamiques ouest-africaines relatives aux pressions commerciales sur les terres. Cette journée est partie de la réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), co-organisée avec le CILSS (Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel) du 8 au 11 décembre 2009 à Bamako.

Les enjeux soulevés par ce phénomène concernent les réformes des lois foncières en cours, les droits de propriété et règles d'appropriation de la terre versus le droit commercial, la sécurité alimentaire des pays hôtes et investisseurs et comme l'ont souligné certains participants la nécessité de « *ne pas accepter tout investissement qui puisse déplacer les populations rurales* » sans compensation encadrée par la législation.

Cette rencontre se donnait pour objectif de proposer une feuille de route visant à sensibiliser les responsables à des cadres respectueux de l'environnement économique, foncier et social pour les investissements sur les terres ouest-africaines. Était présente une diversité importante de parties prenantes : représentants d'organisations régionales telles que la CEDEAO, l'UEMOA, l'Union Africaine et le CILSS, parlementaires nationaux et régionaux, partenaires au développement, organisations de producteurs ainsi que centres de recherche et institutions internationales dont la Coalition Internationale pour l'Accès à la Terre (ILC). Les résultats des débats de cette journée contribuent aux réflexions plus globales engagées dans le cadre de leur initiative sur les pressions commerciales sur la terre.

La session modérée par le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, le Prof. Olivier De Schutter, a été l'occasion d'analyser certains investissements et réformes foncières sous l'angle des droits humains et des 11 principes qu'il a récemment formulés. Au niveau régional, l'objectif est de parvenir à un consensus, qui intègre les spécificités et les processus nationaux. Les opportunités ainsi que les risques attachés à cette vague d'investissements à grande échelle sur les terres agricoles ont été mis en évidence. De même, il a été souligné que la nature du phénomène ne peut être considérée uniquement sur le plan international mais qu'elle relève aussi du plan national. « *Le problème devra être adressé aussi bien du point de vue de la gouvernance foncière par les États ouest-africains que de celui de l'établissement d'un cadre pour des investissements internationaux responsables* » selon Laurent Bossard, Directeur a.i. du CSAO/OCDE. Ce dernier souligne que « *l'Afrique de l'Ouest a l'opportunité de montrer la voie dans la mise en place d'une réponse coordonnée aux pressions commerciales sur les terres* ».

Tout en respectant la souveraineté en matière de politique foncière, aidant les États à profiter des opportunités d'investissements, et à gérer les risques potentiels, et promouvant les synergies entre les États au niveau régional, les institutions présentes souhaitent :

- ⇒ Engager des initiatives communes visant à approfondir les connaissances du phénomène et la réflexion sur la faisabilité d'un mécanisme de documentation et de suivi ;
- ⇒ Favoriser la concertation entre États ouest-africains et l'inclusion dans les débats d'autres acteurs tels que la société civile ;
- ⇒ Développer les capacités régionales pour l'accompagnement des politiques foncières et des processus négociation des États pour faire face au phénomène.

À propos du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Le dialogue sur les politiques de l'OCDE avec l'Afrique progresse également au niveau régional, en particulier grâce aux efforts du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) qui constitue un lien, une interface entre les acteurs de l'Afrique de l'Ouest et les pays membres de l'OCDE. Aux côtés des gouvernements, des institutions régionales et des organisations de la société civile et du secteur privé, le CSAO a vocation à promouvoir la dimension régionale du développement et à accompagner la formulation et la mise en œuvre de politiques régionales. Il contribue ainsi à la mobilisation et au renforcement des capacités ouest-africaines. Accumulant des connaissances en matière de questions foncières en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs années, le CSAO conduit actuellement une étude régionale sur les cadres de régulation favorisant l'investissement dans les terres.

> en savoir plus : www.westafricaclub.org | www.oecd.org/csao/terres | > contact : marie.tremolieres@oecd.org